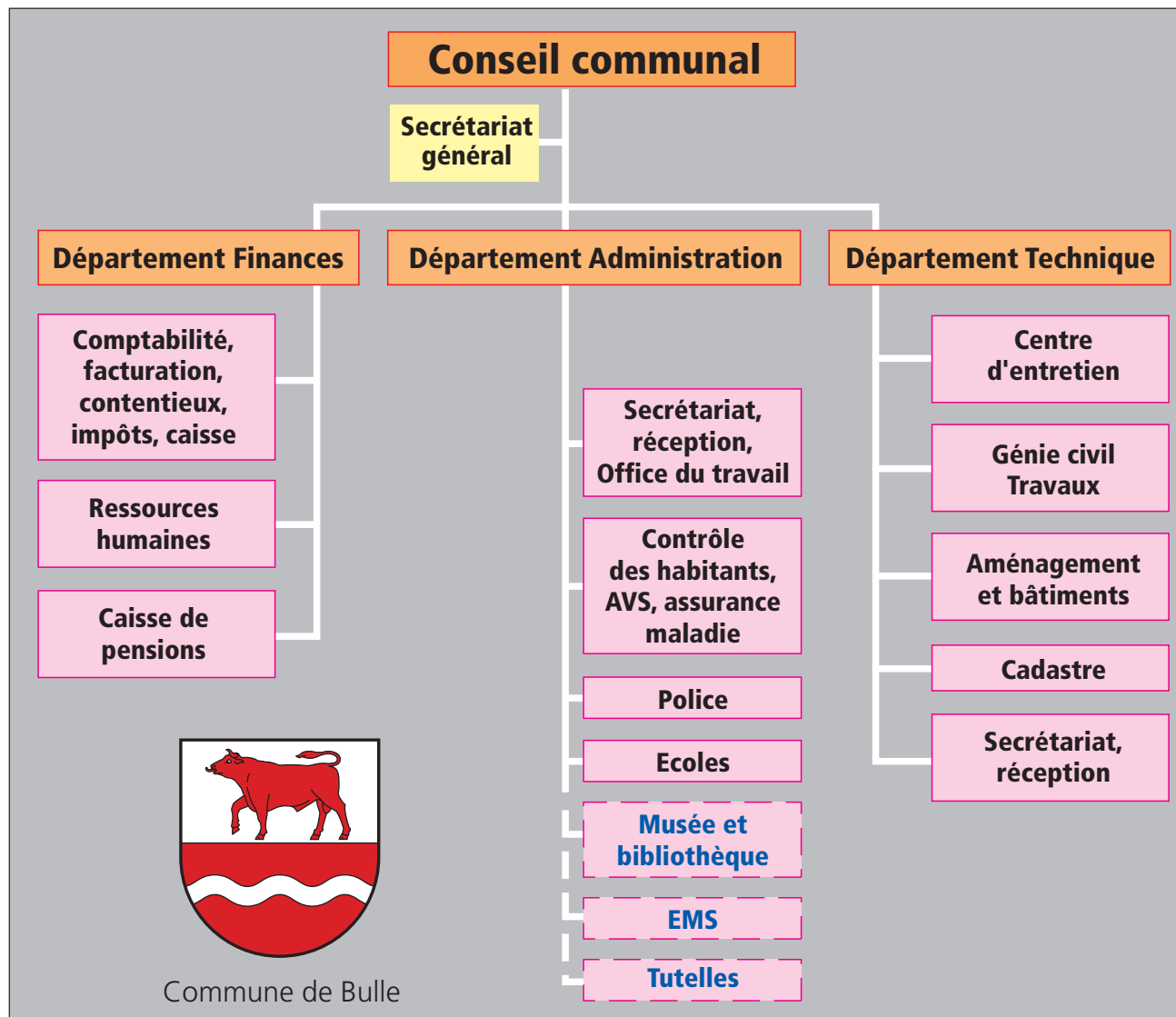


Organigramme structurel de la nouvelle commune de Bulle dès le 1^{er} janvier 2006

Cet organigramme comprend l'ensemble du personnel communal des deux localités de Bulle et de La Tour-de-Trême. Une nouvelle organisation sera opérationnelle à partir du 1er janvier 2006, organisation dans laquelle la répartition des tâches est prévue en trois départements: le Département Finances, le Département Administration et le Département Technique.

Ces trois départements seront logés dans les locaux actuels de l'Hôtel de Ville à Bulle, ce qui permettra la transformation et l'agrandissement du bâtiment administratif de La Tour-de-Trême à partir du 1er janvier 2006. La durée des travaux est planifiée jusqu'en automne 2006 pour permettre au Département Technique de s'y installer.



Un seul cercle électoral pour les objets cantonaux et fédéraux

Pour les votations et élections cantonales et fédérales, les deux localités forment un cercle électoral unique dès le 1^{er} janvier 2006.

Informations touchant les écoles et la bibliothèque

- Les deux localités forment un cercle scolaire unique.
- Les nouveaux horaires de la rentrée scolaire 2006-2007 ont été ratifiés par les Conseils communaux, les Commissions scolaires de Bulle et de La Tour-de-Trême, l'inspecteur scolaire. (Horaires: voir encadré ci-dessous)
- Le camp de ski pour les classes de 5^e primaire aura lieu du 13 au 17 février 2006.
- Les élèves bullois et tourains du cycle primaire auront droit à un abonnement gratuit à la bibliothèque du Musée gruérien dès le 1^{er} janvier 2006.

Intégration des administrations communales

1. Le bureau communal de La Tour-de-Trême fermera provisoirement ses guichets le 23 décembre 2005, jusqu'à l'installation du Département Technique à fin 2006.
2. Les bureaux de l'administration de la Ville de Bulle seront ouverts jusqu'au 27 décembre 2005 selon les horaires habituels.
3. En raison de l'intégration des deux administrations, les bureaux communaux de Bulle seront fermés les 28, 29 et 30 décembre 2005.
4. Les bureaux de l'administration de la nouvelle commune de Bulle seront ouverts à partir du 3 janvier 2006.

Quelques changements d'affectation des bâtiments publics



Hôtel de Ville de Bulle

Les trois départements communaux (administration, finances, technique) seront, à partir du 1^{er} janvier 2006, centralisés dans les locaux actuels de l'Hôtel de Ville de Bulle. Quelques modifications permettront ainsi à l'ensemble du personnel actuel de Bulle et de La Tour-de-Trême de travailler au service de la nouvelle commune. La mise en place des bureaux et le transfert de toutes les données se feront du 28 au 30 décembre 2005.

La cohabitation des trois départements communaux devrait durer jusqu'en automne 2006. Elle sera suivie d'une période de transformation interne des locaux afin de les adapter et de créer de nouvelles surfaces permettant de mieux accueillir la population (nouvelles salles de conférences).



Bâtiment administratif de La Tour-de-Trême

Les guichets de l'administration communale de La Tour-de-Trême fermeront le vendredi 23 décembre 2005 à 16h00. Le déménagement se fera durant la dernière semaine de l'année. Les travaux de transformation du rez-de-chaussée et l'agrandissement du bâtiment commenceront au début de l'année prochaine et se poursuivront jusqu'en automne 2006. Le Département Technique de la nouvelle commune devrait être opérationnel à La Tour-de-Trême, en principe, en octobre 2006.



Centre d'entretien

Le centre d'entretien sera centralisé à Bulle tout en conservant une antenne dans les locaux de l'édilité à La Tour-de-Trême. Quant au secteur forestier, l'équipe intercommunale actuelle a déjà pris possession de ses nouveaux locaux dans le bâtiment édilitaire de La Tour-de-Trême. Ce transfert a été nécessaire pour permettre l'agrandissement du bâtiment du service du feu à Bulle.

Autres commodités et quelques changements d'habitudes

Administration communale

Centralisation à l'Hôtel de Ville de Bulle dès le 1^{er} janvier 2006. Plage-horaire améliorée pour les Tourains (cf p.2-3)

Sécurité générale

Toute la population bénéficiera des services de la Police locale actuelle de Bulle qui officiera comme police de proximité dès le 1^{er} janvier 2006 sur l'ensemble du territoire des deux localités.

Département technique

En 2006, tous les services seront provisoirement localisés à l'Hôtel de Ville de Bulle.

Dès 2007, ils occuperont une partie du bâtiment administratif actuel de La Tour-de-Trême, après son réaménagement.

Déchetterie

Les déchetteries des deux localités continuent de fonctionner selon les horaires actuels. La population pourra se rendre à l'une ou à l'autre, étendant ainsi les plages disponibles. (cf p.2-3)

Ramassage des déchets

La population bénéficiera de deux ramassages par semaine selon programme que chacun recevra en décembre.

Ramassage des déchets organiques

Une fois par semaine pour toute la nouvelle commune.

Ramassage du papier

Une fois par mois pour toute la nouvelle commune.

Horaires scolaires 2006-2007

Horaires acceptés par les deux communes et les deux commissions scolaires actuelles. Seront soumis à la ratification des nouvelles autorités.

Ecole enfantine

LU-MA-JE-VE	8,20 - 11,35	13,30 - 15,20
ME-SA	CONGÉ	CONGÉ
RÉCRÉATION	15 min.	5 min.

Alternance Mardi ou jeudi après-midi

1P - 2P

LU-MA-JE-VE	7,55 respectivement 8,20 - 11,35	13,30 - 15,20
ME	7,55 - 11,35	CONGÉ
SA	CONGÉ	CONGÉ
RÉCRÉATION	15 min.	5 min.

Alternance Mardi ou jeudi après-midi

De 3P à 6P

LU-MA-JE-VE	7,55 - 11,35	13,30 - 15,20
ME	7,55 - 11,35	CONGÉ
SA	CONGÉ	CONGÉ
RÉCRÉATION	15 min.	5 min.

Un bus est organisé pour les élèves de Morlon de 1P et de 2P les lundis, mardis, jeudis et vendredis.